

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DU PRESIDENT SARKOZY

LE 14 avril 2012 A PERPIGNAN

(à l'occasion de l'élévation du général Meyer à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur)

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

« Jamais vous ne comprendrez, mon général, le sens de cette guerre mais, en 1958, vous acceptez la mission qui vous est confiée auprès du 23ème régiment de Spahis cantonné à Saïda.

Jamais vous ne comprendrez les raisons de cette guerre mais, très vite, vous allez comprendre et aimer l'Algérie et le peuple algérien.

Oui, les Harkis, ces soldats qui, comme bien des Algériens avant eux, que ce soit en 1870, en 1914 ou en 1940, ont fait le choix de mourir pour la France.

Les Harkis croyaient en la France, à la fraternité des armes.

Ils n'imaginaient pas tourner les leurs contre le pays pour lequel des Algériens avaient versé leur sang sur les bords de la Marne ou sur les pentes du Mont-Cassin.

Le choix des Harkis fut un choix raisonné, un choix conscient, un choix courageux et, faut-il le dire ici, un choix hautement honorable puisque c'était le choix de la France.

Combien de Français d'Algérie se sont accrochés jusqu'au dernier moment à cet espoir d'une cohabitation heureuse des deux communautés de l'ancienne Algérie française au sein d'une Algérie indépendante ?

La réalité fut beaucoup plus cynique

Très vite, en effet, on va demander aux officiers de désarmer leurs Harkis. C'est un message terrible car tous savent que, sans arme et une fois les Français partis, ils seront à la merci de ceux qu'ils ont affrontés pendant près de huit ans

Après la signature des accords d'Evian, le gouvernement français propose de recenser les personnes qu'il faudra rapatrier et de les regrouper en Algérie dans des camps protégés par l'armée française. Mais l'administration reste extrêmement évasive quant aux conditions de rapatriement de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, de ces familles.

Une commission interministérielle, la commission MASSENET, est même constituée en vue de réfléchir à cette question. Ses conclusions sont favorables à des transferts massifs

de ce que l'on appelle encore les « supplétifs » vers la France, mais elles seront rejetées par le gouvernement.

Partout où l'armée française se retire, des exactions ont lieu. L'inquiétude laisse désormais, partout, la place à la peur.

Devant le silence de l'administration et le danger qui partout menace leurs hommes, des officiers courageux vont prendre en charge, eux-mêmes, la protection et le transfert vers la France de leurs Harkis.

Pourtant le 12 mai 1962, le Commissaire de la République en Algérie reçoit une directive terrible du gouvernement français qui, non content de condamner le rapatriement clandestin de ces « supplétifs » lui demande de prendre des sanctions contre les officiers qui les organisent. La note précise même que les Harkis débarqués en France devront être renvoyés en Algérie !

Cette note, qui sera d'ailleurs rendue publique quelques semaines plus tard, marque malheureusement sans aucune contestation possible la responsabilité du gouvernement français dans l'abandon d'une partie des Harkis.

L'Algérie était devenue indépendante au terme d'une guerre qui avait duré plus de huit ans. C'était le choix de l'Histoire, ce n'était pas le choix des Harkis. La France se devait de les protéger de l'Histoire.

Elle ne l'a pas fait.

Elle porte désormais cette responsabilité devant l'Histoire.

C'est cette responsabilité que je suis venu reconnaître, ici à Perpignan, au nom de la République Française.

Une responsabilité historique qui, à quelques jours du cinquantenaire de la directive du 12 mai 1962, devait être enfin officiellement reconnue.

La France doit, comme elle l'a toujours fait, regarder son Histoire en face et assumer les erreurs qu'elle a pu commettre.

En l'occurrence rien ne peut expliquer, ni encore moins excuser l'abandon de ceux qui avaient fait le choix de notre pays.

A partir du 5 juillet et de la déclaration d'indépendance, le sort des Harkis, qui ne pourront pas regagner la France, ne fait plus aucun doute.

Partout en Algérie une violence aveugle se déchaîne.

Le 19 juillet, une nouvelle directive du gouvernement demandait à notre représentant en Algérie de mettre un terme au rapatriement des supplétifs musulmans de l'armée française alors que, là-bas, l'épuration se poursuivait.

Malgré les appels insistants du général de BREBISSON, le nouveau commandant supérieur en Algérie, horrifié par le sort réservé à d'anciens compagnons d'armes de l'armée française, le gouvernement reste inflexible. La France ne peut pas et ne veut pas accueillir de nouveaux Harkis.

Il faudra la générosité et l'humanité de Georges POMPIDOU, alors Premier ministre, pour que les transferts vers la France soient à nouveau autorisés à partir du mois de septembre 1962.

Combien de morts ? Combien de règlements de compte ? Combien de familles décimées pendant cet été sanglant ?

Là encore ils ont besoin de vous, car c'est encore une fois aux officiers qui leur ont sauvé la vie que les Harkis devront en partie leur intégration dans la société française.

C'est grâce à un engagement comme le vôtre que la France va prendre, peu à peu, conscience de sa dette à l'égard des Harkis.

Si la France a abandonné, puis oublié, pendant de longues années les Harkis, je veux rappeler, ici devant vous, que depuis bientôt dix ans, la République a entamé, à leur égard, un vrai travail de réhabilitation et de réparation.